



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2013-059 du 21 MAI 2013**

**OBJET : FONDS DE CONCOURS 2013**  
**MONTGENEVRE**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 21 mai 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 15 mai 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 26 jusqu'à délibération n°2013-062  
27 à partir de la délibération n°2013-063

Nombre de pouvoirs : 7

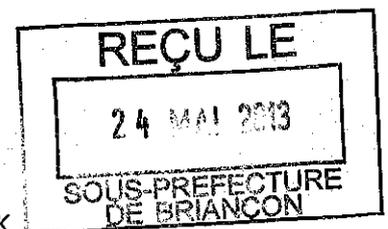
Nombre de votants : 33 jusqu'à délibération n°2013-062  
34 à partir de la délibération n°2013-063

*M. Roger GUGLIELMETTI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Eric PEYTHIEU, M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-063), M. Philippe SEZANNE, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Claude PLEINDOUX, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

**Avaient donné pouvoir :**

Mme Marie MARCHELLO à M. Eric PEYTHIEU  
M. Mohammed DJEFFAL à M. Gérard FROMM  
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Jean-Louis FAURE  
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY  
M. Alain BLOCH TREFOUSSE à M. René SIESTRUNCK  
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET



**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du 19 mars 2013 du Conseil Municipal de la Commune de Montgenèvre,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 22 avril 2013,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale » en date du 2 mai 2013,

## Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Répond aux sollicitations de ses Communes Membres et constitue un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais,
- Décide du versement au titre du Fonds de Concours 2013 :
  - à la Commune de **Montgenèvre** à hauteur de **46 755 €** pour le financement de l'opération des travaux de réfection de voirie communale:

<b>Intitulé de l'opération:</b>	<b>Réfection de la voirie communale</b>
---------------------------------	---

<b>Cout de l'opération</b>	<b>400 000.00 €</b>	<b>HT</b>
----------------------------	---------------------	-----------

Subventions	Montant	
Etat		
Département	23 571.00 €	
Région		
Autres		
<b>Total Subventions</b>	<b>46 755.00 €</b>	5.89%
FCIC 2013 CCB sollicité	46 755.00 €	11.69%
Autofinancement de la Commune	329 674.00 €	82.42%

- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget « Général » 2013 de la Collectivité,
- Sollicite des Communes attributaires du Fonds de Concours, qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**

Date dépôt S.P. : 24 MAI 2013

Date affichage : 24 MAI 2013